

LIMITES

PLUS HAUTES EAUX CONNUES - 1875 - (P.H.E.C)

DEFINITION DU ZONAGE

V

Zone violette :
Zone Urbanisée - Aléa Fort

R

Zone rouge :
Hors Zone Urbanisée - Aléa Fort

B

Zone bleue :
Zone Urbanisée - Aléa Moyen à Faible

J

Zone jaune :
Hors Zone Urbanisée - Aléa Moyen à Faible

I

Inondation

G

Glissements de terrain

E

Effondrements

C

Coulées de boue

ZE

Zones d'épandage des matériaux glissés

Principaux talus (hors talus routiers) et berges

N
W
E
S

Echelle 1 / 5 000

